



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : ORGANISATION D'UNE JOURNEE DE  
SENSIBILISATION AU MASSAGE CARDIAQUE  
ET A L'UTILISATION DES DEFIBRILLATEURS**

**DÉCISION N° DM-22-128  
EN DATE DU 14 AVRIL 2022**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** l'arrêté N°A-20-491 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Josy TOP ;

**CONSIDÉRANT** que la proposition de l'association de cardiologie d'Ile-de-France, représentée par Monsieur Patrick ASSYAG, Président, dont le siège social est situé 167 avenue Ledru-Rollin 75011 Paris, d'organiser, pour le compte de la ville de Vincennes, une journée de sensibilisation au massage cardiaque et à l'utilisation du défibrillateur dans le cadre de la journée de la Santé, place de l'hôtel de ville, le samedi 25 juin 2022 pour une dépense totale de 1 200€ net de taxes (mille deux -cent euros)

## D É C I D E

**DE SIGNER** une convention avec l'association de cardiologie d'Ile-de-France représentée par Monsieur Patrick ASSYAG, Président dont le siège social est situé 167, avenue Ledru Rollin 75011 Paris, pour l'organisation, pour le compte de la ville de Vincennes, d'une journée de sensibilisation au massage cardiaque et à l'utilisation du défibrillateur lors de la journée de la santé organisée par la ville le 25 juin 2022, pour une dépense totale de 1 200€ net de taxes (mille deux -cent euros).

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la démocratie  
participative et de la santé

**Signé**

**Josy TOP**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20220414-lmc1H9617H1-AR Date de réception en Préfecture : 14/04/2022 Date de Publication : 14/04/2022
---